

# Les Jeux Olympiques



survivent-ils ?

P A R

**Raymond GAFNER**

*Membre du Comité International  
Olympique et président du  
Comité Olympique suisse.*

F

I

M'adressant aux membres de la Commission Exécutive du Comité International Olympique (C.I.O.) et aux représentants des Fédérations Internationales sportives, réunis à Lausanne, en 1965, je leur avais rappelé combien il était naturel que notre pays, siège de l'Olympisme moderne, s'interroge sur l'avenir du mouvement dont le rénovateur, Pierre de COUBERTIN, repose en terre helvétique. Je définissais ainsi les conditions de survie de l'Olympisme, qui s'est imposé comme l'une des plus grandes forces morales et sociales du XXème siècle: souci de permanence, volonté d'évolution.

A la lumière de cinq années d'expérience, et dans un monde en pleine mutation, où toutes les valeurs sont remises en question, le plus souvent de façon véhémement, je vais chercher, sans m'arrêter aux aspects personnels, nécessairement passagers, ni aux péripéties du moment qui, si spectaculaires qu'elles puissent être, n'en sont pas moins contingentes et fugitives. L'avenir des Jeux Olympiques me paraît en effet devoir être traité dans la perspective la plus large et la plus sereine.

II

Les Jeux Olympiques méritent-ils de survivre? Telle est la première question à se poser, car elle est fondamentale.

Cette interrogation soulève d'emblée le dilemme entre la fin et les moyens. Les Jeux Olympiques sont-ils une fin en eux-mêmes, ou ne sont-ils qu'un moyen propre à atteindre un but qui se trouve en dehors d'eux?

Le retour aux sources de la pensée du baron de COUBERTIN permet une réponse claire et sans équivoque: malgré l'ampleur qu'ils ont prise, les Jeux Olympiques ne sont qu'un moyen. Le but est ailleurs.

Placé face aux tares de l'ère industrielle naissante, ayant devant les yeux une jeunesse dont le corps et l'âme menaçaient de s'étioler, de COUBERTIN, reprenant l'idéal de la Grèce Antique, a voulu recréer les conditions d'un équilibre harmonieux entre une âme ardente et un corps vigoureux.

Enthousiasmer la jeune génération pour la pratique du sport, lui donner ainsi l'occasion de durcir son corps, de forger son caractère, d'apprendre à se dépasser dans une lutte loyale, d'utiliser son esprit combattif, son instinct de domination à des fins pacifiques, tels étaient les principaux éléments de la vision à la fois prophétique et réaliste du rénovateur des Jeux, ces Jeux dont il entendait se servir comme d'un levier auprès de la jeunesse de son temps. Il connaissait en effet la valeur exaltante de l'exemple, il savait que la jeunesse ne se donne qu'aux causes absolues, que son feu intérieur brûle d'une flamme pure et Claire. Pour lui, les médailles Olympiques devaient être les récompenses, d'autant plus belles qu'elles seraient gratuites, qui iraient aux meilleurs, à ceux dont les exploits soulèveraient la foule de leurs admirateurs pour les entraîner, si peu que ce fût, dans leur sillage.

Qui donc oserait soutenir que cette mission de l'Olympisme a perdu une parcelle de son actualité? Tout démontre le contraire. Si la pratique du sport s'est prodigieusement développée depuis le début du siècle, les dangers qui menacent notre civilisation ont crû plus rapidement encore, mettant en jeu la Santé, l'équilibre psychique, et l'existence même de nos enfants. Le profond désarroi que révèlent les signes extérieurs de la contestation débouche sur un appel désespéré à une vie plus saine, plus juste, plus libre, plus harmonieuse, hors de la grisaille collective qui menace d'étouffer notre humanité.

De COUBERTIN entendrait cet appel aujourd'hui comme il l'a entendu hier. Les motifs qui le poussaient à agir sont plus impérieux que jamais. L'objectif poursuivi par lui ne se discute pas. Il justifie la fidélité qui doit nous animer à l'égard de son oeuvre.

Qu'en est-il alors des moyens? Les Jeux Olympiques, je l'ai souligné, sont un levier, c'est-à-dire un outil. L'outil s'adapte, se transforme au gré des besoins et de l'évolution de la technique. Faire de l'outil un fétiche intouchable serait sans conteste un indice de sclérose.

Les Jeux Olympiques ne mériteront de survivre que si le C.I.O. établit une distinction rigoureuse entre le but immuable

qu'il poursuit et l'instrument, sans cesse perfectible que sont les Jeux Olympiques, le premier justifiant son souci de permanence et le second sa volonté d'évolution.

### III

Quatre périls majeurs menacent l'existence des Jeux Olympiques. Leur force combinée est redoutable. Il faut donc les passer en revue.

Le gigantisme a deux aspects. Celui du cadre et celui du programme.

Le gigantisme du cadre tient à la politique de prestige des organisateurs, à leur désir en soi légitime de faire des Jeux Olympiques un accélérateur puissant pour l'équipement de toute une région. Il s'agit à la fois de surpasser, sur tous les plans, ce que leurs prédécesseurs ont réalisé, et d'investir dans les travaux d'urbanisme des capitaux qu'il eût été impossible, sans le coup de baguette magique de l'Olympisme, de mobiliser à tous les niveaux des pouvoirs publics en une telle masse et à un tel rythme.

Cette escalade de la splendeur, de l'ampleur et de la perfection technique risque d'avoir pour résultat, si l'on excepte les compétitions hivernales, de réduire les organisateurs possibles à quelques grands pays, à quelques cités si vastes que les Jeux ne peuvent guère y apparaître dans leur signification profonde de communion et de fraternité.

\*

Le gigantisme du programme tient au succès même des Jeux Olympiques. Chaque sport veut en être, dans chaque sport toutes les disciplines, dans chaque discipline un nombre sans cesse croissant de concurrents. Si l'on persiste à céder à cette tendance, l'alternative devient alors d'étirer les Jeux au-delà des deux semaines prévues, ou de multiplier les épreuves qui se déroulent simultanément. Dans les deux cas l'attention se disperse, l'intérêt se dilue, sans profit pour personne.

\*\*\*

Les Jeux Olympiques sont pour le nationalisme un véritable bouillon de culture.

Sans doute va-t-on répétant qu'il s'agit d'une compétition entre individus et non entre nations, mais la vague d'enthousiasme ou de déception qui atteint les chaumières les plus reculées, lorsque sont connus les résultats de chaque épreuve, a tôt fait de réduire à néant cette candide affirmation.

La compétition au niveau olympique tend ainsi à devenir une arme entre les mains d'un nombre croissant de gouvernements, un miroir magique destiné à refléter l'image flatteuse,

même si elle est déformée, d'un système, d'un régime ou d'une race. Et nul ne saurait sérieusement contester que dans ce concert d'exaltation, les peuples dansent allègrement sur le même air que leur gouvernement.

\*\*\*

La commercialisation est le thème favori des contempteurs, comme des vestales de l'Olympisme. Elle aussi a deux visages, celui de l'organisateur et celui de l'athlète.

L'organisateur, englué dans les conséquences financières du gigantisme qu'il n'a pas su ou voulu éviter, est parfois tenté de conclure de fructueux contrats de publicité dans les domaines les plus divers, d'exploiter à fond toutes les sources possibles de recettes, y compris l'utilisation de l'emblème Olympique à des fins commerciales, ce qui jette indubitablement une ombre sur la majesté des Jeux Olympiques, à laquelle le C.I.O. accorde tant de prix.

\*

L'athlète se trouve, bien malgré lui, au centre d'un débat dont le sens lui échappe d'autant plus que, l'expérience le prouve, il ignore souvent les règles qui lui sont applicables pour sa participation aux Jeux Olympiques. S'il les connaît d'ailleurs, il ne s'en soucie guère, tant lui paraît flagrante l'antinomie entre des textes qu'il juge d'un autre âge et la réalité qu'il vit quotidiennement. C'est ce que démontre à l'évidence la quasi unanimité des avis recueillis par le Comité Olympique suisse au cours d'une enquête menée récemment auprès des participants suisses aux Jeux Olympiques de 1968. Leurs réponses reflètent le climat dans lequel se meut aujourd'hui l'athlète de valeur internationale. Elles sont une conséquence logique des efforts considérables auxquels il doit consentir pour accéder au niveau de l'impitoyable compétition olympique avec une chance raisonnable de s'y comporter honorablement.

Les exigences qui lui sont ainsi imposées sont essentiellement différentes de celles valables à l'époque où ont été conçus les textes que l'on prétend continuer à lui appliquer.

Or, les lois expriment l'état des mœurs au mains autant qu'elles ne le déterminent. Des lois ouvertement et quotidiennement bafouées sont de mauvaises lois, car elles attirent sur elles l'indifférence, les sarcasmes ou même le mépris. La menace grave qui pèse sur les règles d'admission aux Jeux Olympiques est celle de l'impuissance et de l'hypocrisie. Le monde Olympique risque de se déconsidérer auprès de l'opinion publique s'il s'obstine à vouloir conserver, contre toute évidence, des règles dont chacun sait qu'il se révèle incapable de les faire observer, pour la simple raison qu'elles ne correspondent ni aux aspirations légitimes ni aux besoins réels de l'athlète de 1970. Cet athlète ne supporte plus, à juste titre, d'être soumis au paternalisme, c'est-à-dire à des règles conçues pour lui, mais en dehors de lui.

\*\*\*

Les structures du Mouvement Olympique sont l'objet d'assauts de plus en plus violents.

Là encore, le dilemme est de savoir si la fidélité à la pensée du baron de COUBERTIN consiste à maintenir, contre vents et marées, la formule choisie par lui lors de la rénovation des Jeux Olympiques, ou à tenter de discerner quelle formule aurait aujourd'hui sa préférence.

En 1894, l'idée était sans nul doute géniale, pour répandre la pratique du sport dans le monde par l'organisation de Jeux Olympiques, de donner à ceux-ci une façade imposante, de les faire patronner par un corps totalement indépendant, formé de personnages illustres, désignés à vie, choisissant eux-mêmes leurs collègues, sans préoccupation de représentation nationale ou de répartition proportionnelle.

Mais, depuis lors, d'autres forces se sont levées. Les Fédérations Internationales dirigeant chaque sport et les Comités Nationaux Olympiques incarnant la permanence et la réalité de l'Olympisme dans leurs pays respectifs entendent participer, dans la mesure de leurs responsabilités qui sont grandes, à la conduite d'un mouvement qui ne peut vivre et se fortifier sans eux.

Depuis quelques années en outre, l'activité sportive et l'organisation des loisirs ont pris une telle ampleur au niveau des pouvoirs publics que ceux-ci tiennent désormais eux aussi à ne pas laisser hors de leur zone d'influence la force de frappe que l'Olympisme représente pour eux.

Enfin, il convient de saluer le profond désir de la jeune génération d'être associée aux décisions qui la concernent directement, mais il faut voir clairement que ce désir ne restera plus longtemps sans influence sur les structures du Mouvement Olympique.

Dès lors, le Comité International Olympique se trouve devant la tâche redoutable de faire évoluer ces structures en évitant le double danger de la crispation sur les positions acquises, et du recours à des solutions qui, se réclamant du progrès, n'en risqueraient pas moins d'être génératrices de confusion, de faiblesse et d'opportunisme.

#### IV

Les périls une fois décrits, il importe maintenant d'esquisser une ligne de conduite qui permette de les conjurer.

Quelle est donc cette règle d'or, à laquelle toute la vie Olympique aurait à se conformer?

La réponse me paraît simple, du moins à formuler. De quoi souffre en effet la jeune génération à laquelle nous

voulons venir en aide? D'inadaptation face à un monde où elle découvre peu de raisons de vivre et d'espérer; dont les structures sociales, économiques, politiques l'enserrent d'autant plus que la liberté tant prônée se révèle illusoire à l'usage. Elle veut respirer, s'épanouir, se dépasser. Elle doit savoir que cela demeure possible, mais elle doit aussi en connaître le prix.

Le sport Olympique est - parmi d'autres, bien sûr - l'un des moyens les plus frappants, les plus convaincants, de lui offrir cette démonstration. Mais pour cela, les exemples que cette jeunesse y trouve et dont elle désire s'inspirer doivent être authentiques et non frelatés. Les athlètes présents sur le stade Olympique ont à apporter la preuve, joyeuse et éclatante, que l'on peut vaincre en respirant librement, si l'on sait s'imposer la discipline et les sacrifices sans lesquels aucun homme ne sera jamais capable de triompher de lui-même ni des autres.

*La règle d'or pour l'Olympisme est donc de se consacrer à créer un type humain dans lequel les jeunes de notre temps aiment à se reconnaître et auquel ils brûlent de ressembler.*

C'est en recherchant en toutes circonstances la mise en valeur d'un tel type humain que l'on maîtrisera le plus sûrement les démons de l'Olympisme. Il faut, dans la suite de ce chapitre, en tenter la démonstration.

\*\*\*

L'athlète est la principale victime du gigantisme voulu par les organisateurs, qui le réduit au rôle de figurant d'un immense spectacle dont l'intérêt se situe en dehors de lui. Pour lui, il suffit que l'effort de l'organisateur se concentre sur quelques exigences précises: village Olympique confortable et accueillant, où il se sente chez lui au milieu de ses camarades de tous les pays; places d'entraînements proches, discrètes et nombreuses; voies de communication brèves; moyens de transport fréquents; installations sportives impeccables; personnel technique et juges irréprochables; et enfin, pour que l'écho soit digne des performances, réseau de communications dense et diversifié.

Ces conditions une fois remplies, tout le reste pourrait fort bien être comprimé pour le plus grand soulagement, non seulement de la cohorte des participants, des spectateurs et des journalistes, mais aussi des communautés publiques responsables du financement des Jeux.

L'on doit se réjouir que pour 1972, les organisateurs de Munich - sans aborder le problème plus restreint, donc plus simple des Jeux d'hiver - se soient engagés dans la juste voie, par leur souci de concentration, les solutions originales et même audacieuses, qu'ils recherchent dans tous les

domaines. Après Munich, la vocation, la grande chance de Montréal devrait être de réaliser en 1976 des Jeux où tout serait subordonné à la portée du message que des jeunes, à travers leurs luttes et leurs exploits, transmettraient à d'autres jeunes, aux quatre coins du monde. Pays riche de deux cultures, terre de liberté, d'indépendance et d'aventure, le Canada est en mesure de nous offrir le cadeau merveilleux de Jeux où la règle d'or de l'olympisme apparaîtrait comme une vivante et convaincante réalité.

\*

S'il est un domaine dont le C.I.O. est maître, c'est celui du programme des Jeux Olympiques. Il lui appartient donc, tout en ouvrant les portes de ces Jeux au plus grand nombre possible de sports, pour autant que ceux-ci aient une audience mondiale, d'éviter la pléthore des épreuves et des athlètes, et d'équilibrer ce programme avec équité entre les diverses disciplines sportives, avec l'aide des Fédérations Internationales.

Cela signifie qu'il faut refuser absolument de faire des Jeux Olympiques la simple juxtaposition de championnats du monde se déroulant parallèlement dans le même lieu, avec la totalité de leurs épreuves traditionnelles.

Il faut affirmer au contraire que l'ambition de chaque sport doit être de se mettre en valeur dans le cadre du programme Olympique, non en se dispersant entre de multiples épreuves, mais en se concentrant sur quelques disciplines caractéristiques. Cela est plus vrai encore pour les sports mixtes, comprenant des épreuves féminines et masculines.

Par ailleurs, dans un monde si rapidement blasé, seule sa haute qualité permettra à l'athlète de jouer avec éclat son rôle d'exemple. Comme les participants aux Jeux Olympiques ne seront jamais qu'une infime partie de la jeunesse sportive du monde, la médiocrité doit en être bannie et les épreuves réservées à l'élite de l'élite. Il appartient au C.I.O. d'imposer, s'il le faut, sa politique, puis aux Fédérations Internationales et aux Comités Nationaux Olympiques de déterminer selon quels critères et à la suite de quelles épreuves de sélection préalable, dont ils doivent rester juges, ils respecteront les limites fixées par le C.I.O. à la participation de leurs athlètes, aussi bien pour les épreuves individuelles que dans les sports d'équipe. Ainsi seulement sera jugulé le gigantisme qui pèse sur le programme des Jeux Olympiques.

\*\*\*

C'est en vain que l'Olympisme prétendrait être seul à échapper aux retombées du nationalisme. Le chauvinisme de clan est aussi vieux que l'humanité. Il s'agit donc bien plutôt de faire admettre que la fierté, compréhensible, et même

tapageuse dans ses expressions, n'est nullement inconciliable avec le respect de l'adversaire.

La diversité des sports et la multiplicité des épreuves qui caractérisent le programme Olympique sont d'ailleurs un facteur d'équilibre et de mesure. Lorsque le nationalisme s'exacerbe dans le cadre d'une seule compétition, qui connaît un vainqueur unique, les ravages sont beaucoup plus redoutables que lorsque le grand nombre de médailles à distribuer donne à la plupart des pays la chance de se distinguer dans une spécialité, évitant ainsi que la compétition ne se résume à un duel entre géants, capable de transformer le chauvinisme national en matière explosive. Le rédacteur en chef de Sport a relevé sur ce point la différence fondamentale qu'il a constatée entre le Mexique des Jeux Olympiques de 1968 et celui des championnats du monde de football en 1970.

Il appartient au C.I.O. et aux organisateurs de prendre de concert les mesures qui, répondant à coup sûr au voeu de l'immense majorité des athlètes, mettent l'accent en toutes circonstances sur ce qui les rapproche et non sur ce qui les oppose. Il suffit d'évoquer à ce sujet le contraste existant entre la cérémonie d'ouverture, triomphe de la joie collective des athlètes, en marge de toute distinction de nationalité.

La vraie réplique au chauvinisme, l'Olympisme la donnera en orientant chacun de ses actes dans le sens que les athlètes eux-mêmes lui indiquent. Ainsi, en 1972 déjà, s'il parvient à grouper les athlètes du monde entier sans distinction de régime politique pour autant que ses propres règles soient respectées, le Mouvement Olympique s'attirera l'adhésion enthousiaste de la jeunesse en s'affirmant fidèle à l'idéal qu'il a en commun avec elle.

\*\*\*

La commercialisation du cadre des Jeux Olympiques peut être maintenue dans des limites acceptables, soit en réduisant les dépenses de pur prestige, soit en accentuant le contrôle exercé par le C.I.O. sur la politique des prix pratiqués par les organisateurs et les contrats de publicité conclus par eux. La télévision, par le soulagement financier qu'elle apporte à ces organisateurs, devrait favoriser l'action modératrice que le C.I.O. a le pouvoir de mener s'il le veut.

\*

Quant à l'attrait que la commercialisation exerce sur les athlètes eux-mêmes, l'imperfection de la nature humaine ne permettra jamais d'en supprimer les effets.

Mais le souci de ménager à chaque athlète une situation équitable, tout en faisant de lui un exemple valable, doit conduire à fixer au niveau Olympique quelques règles simples et qui exigent de cet athlète:

- son indépendance à l'égard de son club ou de sa fédération, démontrée par son droit de reprendre en tout temps sa liberté, sans être lié par un contrat qui la restreigne en échange d'avantages matériels;
- son indépendance à l'égard de quiconque désirerait exploiter ses performances sportives à des fins commerciales, ce qui exclut l'existence de tout contrat dont les effets extérieurs peuvent être discernés sans peine, si l'on veut bien y consacrer une attention vigilante et avisée;
- son indépendance à l'égard de la pratique du sport de compétition, marquée par le fait que, sauf circonstances personnelles particulières, il exerce ou apprend effectivement un métier propre à assurer durablement son existence matérielle.

Ces trois conditions se prêtent à un contrôle raisonnable. Par contre, les innombrables astuces qu'invente une imagination jamais en défaut, les conditions différentes dans chaque sport et la diversité des systèmes politiques rendent parfaitement illusoire toute exigence supplémentaire.

C'est ce sentiment que l'écrasante majorité des athlètes Olympiques suisses de 1968 ont exprimé lors de l'enquête menée auprès d'eux. Et si l'on voulait bien, dans d'autres pays, procéder par exemple auprès des athlètes Olympiques de 1972 à une enquête aussi précise et aussi libre, on obtiendrait sans doute une réponse analogue. Comment s'en étonner d'ailleurs? Le temps consacré par de tels athlètes à leur préparation et à la compétition est si considérable que cela entraîne non seulement la généralisation du remboursement du manque à gagner, mais également l'adoption d'autres mesures d'aide financière directe ou indirecte. Ces mesures, adaptées aux conditions particulières de chaque individu, de chaque sport et de chaque région, et appliquées sous le contrôle effectif des Fédérations sportives nationales et des Comités Nationaux Olympiques, devraient avoir pour but de réduire la choquante discrimination existant aujourd'hui entre les athlètes, selon leur situation économique et sociale.

Il est vrai que la jeune génération, dans son attitude volontiers critique à l'égard d'une civilisation axée avec un acharnement trop visible sur le profit, ne recherchera sans doute pas ses modèles auprès d'athlètes transformés en hommes-sandwiches ou en instruments d'une quelconque propagande politique ou commerciale. Mais cette jeune génération, si attentive, en dépit de quelques éclats spectaculaires, à réclamer que l'on accorde très tôt une valeur financière à son activité, ne s'offusquera nullement, bien au contraire, du fait que les athlètes d'élite soient traités avec compréhension sur le plan financier. Et si l'on met en doute cette affirmation, je tiens le pari: que, dans une enquête offrant les garanties voulues, le C.I.O., avec l'aide des Fédérations Internationales et des

Comités Nationaux Olympiques, recueille sur une large base l'avis de ceux dont il entend obtenir l'adhésion. Alors seulement les conditions de participation qu'il fixera pourront être prises au sérieux, car elles n'auront plus le caractère artificiel de conditions octroyées, qui inspirent de moins en moins le respect.

\* \* \*

La structure du C.I.O. a prouvé sa solidité et son efficacité en de nombreuses circonstances, mais elle repose désormais sur une équivoque. En effet, ses membres sont sensés ne représenter qu'eux-mêmes, et être les Porte-paroles de l'Olympisme non seulement dans leur pays d'origine, mais également dans l'ensemble de leur zone géographique. Le facteur national ne devrait donc pas entrer en ligne de compte. La réalité révèle toutefois, et cela est d'ailleurs inévitable, l'existence de blocs linguistiques et politiques.

Dès lors que les préoccupations nationales et régionales ont, sous la pression des circonstances, fait irruption au sein du C.I.O., on distingue mal ce qui l'empêcherait de glisser vers un système semblable à celui de l'O.N.U., si ce n'est le sentiment, fondé sur l'expérience, qu'un tel système pourrait conduire davantage à satisfaire les ambitions des milieux officiels qu'à servir les intérêts des athlètes pris individuellement.

Avant d'en arriver à cette extrémité, qui sonnerait le glas de l'originalité Olympique, il conviendrait, me semble-t-il, de tenter ce que j'appellerai l'opération du contact direct.

Je vois donc les membres du C.I.O., forts du prestige réel de leur institution, intervenir directement, avec l'appui des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques, auprès de la jeunesse du secteur géographique où s'exerce leur action, et plus particulièrement auprès des candidats aux Jeux Olympiques, pour établir avec eux un dialogue véritable qui, plongeant l'Olympisme dans un bain de jeunesse, le libérerait du poids de mythes surannés et en ferait ce que son rénovateur a voulu qu'il soit, un mouvement au service de la jeunesse du monde.

Je vois le C.I.O., composé selon une répartition continentale et non nationale, par des membres choisis conformément aux principes actuels de cooptation et de limite d'âge, mais après un délai d'examen de la candidature qui pourrait être un exemple d'un an au moins, ce qui permettrait au C.I.O., maître du choix final, de mener dans chaque cas une enquête approfondie.

Je vois le C.I.O. assisté dans sa tâche par les Comités Nationaux Olympiques groupés en une organisation permanente,

ou chacun aurait les mêmes droits, organisation de caractère consultatif, et qui participerait en outre aux côtés des Fédérations Internationales, sous l'autorité du C.I.O., à l'action de solidarité sportive, dont l'urgence nécessaire est abondamment démontrée, et qui devrait affirmer partout la réalité bienfaisante de la fraternité Olympique.

Je vois le C.I.O. conseillé en permanence sur le plan technique par des Fédérations Internationales responsables de l'application des règles Olympiques dans leur sport respectif, tous les grands problèmes étant par ailleurs débattus dans des commissions mixtes ou tripartites au sein desquelles le C.I.O., les C.N.O. et les F.I. seraient représentés.

Je vois enfin ces diverses institutions réunies périodiquement dans un Congrès Olympique avec les organisations sportives de caractère gouvernemental, les commissions d'éducation physique des organismes internationaux et les représentants des athlètes, constitués par exemple sur le modèle de l'ordre des sportifs belges. Un tel congrès, conçu et conduit en fonction de sa haute signification et de son succès final, donnerait à l'Olympisme non pas tellement une structure renouvelée, mais un visage nouveau, qui pourrait être celui de l'espoir.

V

Nul ne saurait dire si les Jeux Olympiques survivront. Ils peuvent être emportés par un raz de marée se produisant en dehors d'eux: événements guerriers, convulsions sociales, bouleversements économiques ou politiques. Ils peuvent s'écrouler sous le poids de leurs contradictions internes. Ils peuvent être supplantés par une autre institution, plus durement réaliste dans ses buts et ses ambitions.

Mais une certitude demeure: leur disparition créerait un vide immense, signifierait la fin d'une grande espérance, serait un pas en arrière sur le difficile chemin que l'homme parcourt à la rencontre de son destin.

Il faut donc que les Jeux Olympiques survivent. Ils survivront si le Mouvement Olympique demeure fidèle à sa mission, dont j'ai souligné la constante actualité, et s'il y adapte avec souplesse et réalisme son action, dont les Jeux Olympiques demeurent certes la carte maîtresse, mais qui, au-delà de la stricte période du déroulement de ces Jeux, doit s'imposer par son caractère global et permanent.

C'est délibérément que je ne me suis pas arrêté aux incidents de parcours qui revêtent à tour de rôle un aspect de sensation, lorsque les feux de l'actualité se braquent un instant sur eux.

Les obstacles qui jalonnent la voie Olympique seront surmontés, aussi bien pour les Jeux d'hiver que pour les Jeux

d'été, si les responsables de l'Olympisme s'inspirent, dans chacune de leurs décisions particulières, de la politique d'ensemble à la recherche de laquelle cette étude est consacrée.

Mais une politique ne vaut que si, une fois définie avec clarté, elle est appliquée avec ténacité.

Ce sera, pour ceux qui constituent le monde Olympique, l'oeuvre commune de demain.

R. G.